

## Transmission d'un bail rivp

Par Mot passant, le 27/10/2012 à 19:04

Bonjour,

Ma mère est locataire depuis 40 ans d'un ILM de laRIVP.

Maman peux t elle demander un avenant à son contrat de bail pour que sa petite fille puisse s'y installer pendant son absence?

Sa petite fille peux t elle y habiter sans demander une autorisation préalable à la RIVP Merci.

Motpassant